

**République Française**  
**MAIRIE DE SAINT-LEONARD**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 2 Mai 2017**

---

**Présents** : M. MAEDDU Marc, Maire, Mmes : CLAUDON Fabienne, CUNIN Marie-Hélène, MATHIEU Catherine, MICHALOVITCH Françoise, MICHEL Murielle, RICHARD Marie-Pierre, SEURAT Stéphanie, MM : GROSGEORGE Francis, HOLLARD Patrice, OCTAVE Nolan, PIERRET Jean-Marc

**Absents excusés** : Excusé(s) ayant donné procuration : MM : LAMBERT Fabrice à Mme CLAUDON Fabienne, MARIATTE Bernard à Mme RICHARD Marie-Pierre

Excusé(s) : M. MASSON Alain

**Absents** :

**A été nommé(e) secrétaire** : M. OCTAVE Nolan

Le compte rendu du Conseil Municipal du 06 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : demande de subvention pour les travaux de voirie impasse de Contramoulin

*Approuvé à l'unanimité*

**réf : 2017-03-01 Marché "aménagement du carrefour de Contramoulin" : attribution de marché**

Les membres du conseil municipal attribuent le marché de l'aménagement du carrefour de Contramoulin de la façon suivante :

\* **Tranche 1 - lot n° 1 : VRD :**

SAS COLAS NORD-EST d'Anould (88650) pour un montant de 286 590,50 € H.T. soit 343 908,60 €

T.T.C.

\* **Tranche 1 - lot n° 2 : éclairage public :**

FMT Réseaux d'Epinal (88000) pour un montant de 37 700,49 € H.T. soit 45 240,59 € T.T.C.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-03-02 Electrification rurale : enfouissement BT et FT route de Mardichamp - Tranche 2**

Le conseil municipal décide la réalisation des travaux d'enfouissement BT et FT route de Mardichamp - tranche 2. Le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges sera le maître d'ouvrage de ces travaux qui s'élèvent pour la commune à 12 460 € (représentant 20 % du coût de l'opération)

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-03-03 Indemnité de fonction des élus suite à l'évolution de l'indice terminal de la fonction publique**

Suite à la modification de l'indice terminal de la fonction publique, les membres du conseil décident de fixer le montant des indemnités de fonctions des élus en tenant compte de cette évolution. Les taux des indemnités votés le 30/04/2014 restent inchangés.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-03-04 Demande de subvention exceptionnelle de l'Union Musicale de Plainfaing**

Une subvention exceptionnelle est octroyée à l'Union Musicale de Plainfaing pour l'organisation du 1er festival des fanfares en harmonie qui se déroulera le 02 juillet 2017. Cette manifestation regroupera cinq groupes musicaux locaux (la Batterie Fanfare d'Anould, la musique municipale de Bruyères, l'harmonie de la Sainte Cécile de Fraize, la clique des sapeurs-pompiers d'Orbey et l'union musicale de Plainfaing).

*Approuvé à l'unanimité*

-----

**réf : 2017-03-05 Travaux de voirie - impasse de Contramoulin - demande de subvention**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la programmation des travaux de voirie impasse de Contramoulin à Saint-Léonard, le conseil municipal approuve ce projet et sollicite des subventions auprès du Conseil Départemental des Vosges.

*Approuvé à l'unanimité*

-----

Questions diverses et de dernière minute :

- Les membres du conseil ont réalisé le tirage au sort des jurés d'assise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20:45

Vu par nous, Maire de la Commune de SAINT-LEONARD, pour être affiché le 10 mai 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de loi du 5 août 1884.

A Saint-Léonard, le 10 mai 2017

Le Maire, Marc MAEDDU

